

[ACTUALITES PRODUITS]

Sécurité des produits

Substance interdite dans les produits cosmétiques

Compte tenu des derniers avis scientifiques, l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments a interdit, à titre conservatoire, l'utilisation de la chloroacetamide, dans les produits cosmétiques.

Les fabricants, importateurs et les distributeurs devront donc cesser la distribution de ces produits et procéder immédiatement à leur retrait.

<http://ansm.sante.fr/Produits-de-sante/Produits-cosmetiques>